

## Réaffecter des fonds fédéraux à l'élaboration d'un plan national pour enrayer l'itinérance

L'itinérance nuit au commerce et le gouvernement fédéral n'a pas de plan national pour enrayer l'itinérance au Canada.

L'itinérance a une incidence financière directe sur les commerces, car elle détourne les clients, entrave le recrutement et la rétention des employés, nuit au tourisme et décourage les sociétés d'établir des bureaux dans les régions où il y a une population itinérante visible.

Pour un grand nombre de municipalités et de secteurs des affaires du Canada l'itinérance est un problème réel qui exige des dépenses en mesures de sécurité pour personnel et les biens. Les commerces ne peuvent atteindre leur plein potentiel en présence de l'itinérance dans leur région à cause des diminutions de revenus découlant des ventes perdues.

Étant donné que le gouvernement fédéral doit restreindre les dépenses de programmes et qu'il serait imprudent socialement et économiquement de couper le financement des initiatives de lutte contre l'itinérance, une démarche viable consisterait à réaffecter des fonds du budget fédéral à l'élaboration d'un plan national de lutte contre l'itinérance.

Il y a des solutions à l'itinérance et des collectivités à l'échelle du pays s'efforcent de mettre en œuvre des solutions, mais le gouvernement s'est avéré incapable de réduire le nombre de sans-abri au Canada. En fait, au cours des deux dernières décennies, il a dépensé beaucoup de recettes fiscales pour régler la crise nationale, mais le problème s'exacerbe. Les importantes dépenses fédérales pour contrer l'itinérance n'ont pas dégagé un rendement positif de l'investissement.

Un plan national visant à enrayer l'itinérance établira les buts, objectifs, mesures et réalisations attendues pour toutes les initiatives de lutte contre l'itinérance et prévoira les mécanismes appropriés pour traiter plus efficacement le problème. À défaut d'une stratégie claire visant à orienter les efforts dans ce dossier, les commerces continueront d'être affectés négativement par la crise prolongée.

Pour ces raisons, le gouvernement fédéral doit élaborer une nouvelle approche axée sur la réaffectation des ressources en vue d'élaborer un plan national l'obligeant à enrayer l'itinérance dans un délai raisonnable.

- Le Canada est le seul pays du G8 qui n'a pas de stratégie nationale sur le logement.
- On estime que l'itinérance coûte aux contribuables canadiens entre 4,5 et 6 milliards de dollars par an, sans compter les frais médicaux, du système criminel, des services sociaux et des refuges d'urgence.<sup>1</sup> Entre 1993 et 2004, l'itinérance a coûté aux Canadiens un montant estimé à 49,5 milliards de dollars pour tous les services et dans toutes les compétences.<sup>2</sup>
- On estime que le nombre de sans-abri au Canada atteint entre 150 000 et 300 000 personnes.<sup>3</sup> Les sondages effectués dans des collectivités comme Calgary, Vancouver, Edmonton, Ottawa et Victoria signalent que l'itinérance continue d'augmenter.<sup>4</sup>
- Un dénombrement de l'itinérance effectué en 2008 dans l'agglomération de Vancouver indique une hausse de 22 % depuis 2005; un dénombrement de 2009 à Toronto révèle une augmentation de 8 % depuis 2006; un dénombrement de 2008 à Calgary indique une hausse de 15 % depuis

---

1 Gordon Laird. « SHELTER: Homelessness in a Growth Economy: Canada's 21st century paradox. » Sheldon Chumir Foundation for Ethics in Leadership, Calgary, Alberta, 2007 p. 87.

2 Idem.

3 La Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, [http://www.rhdc.gc.ca/fra/sans\\_abri/index.shtml](http://www.rhdc.gc.ca/fra/sans_abri/index.shtml). Consulté le 31 mai 2010.

4 Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard, Miloon Kothari : addenda : mission au Canada (du 9 au 22 octobre 2007), 17 février 2009, A/HRC/10/7/Add.3

2006; un dénombrement de 2008 à Halifax révèle une augmentation de 370 % depuis 2004; un dénombrement de 2007 à Victoria indique une hausse de 16 % depuis 2005.<sup>5</sup>

L'itinérance détourne le commerce et affecte négativement l'activité commerciale, nuit au tourisme et décourage l'investissement. En fait, de nombreux commerces ont engagé des frais additionnels en réponse à l'itinérance croissante dans leur région.

- La Downtown Vancouver Business Improvement Association (DVBIA) mentionne la mendicité agressive, la consommation ouverte de drogues, la violation de propriété et l'utilisation de terrains privés pour dormir comme étant des découragements au commerce.<sup>6</sup> Plus précisément, la DVBIA estime que les hôtels de Vancouver ont perdu des contrats relatifs à des congrès d'une valeur de 500 000 \$ à cause de l'itinérance accrue et de la pauvreté visible. Les théâtres civiques de Vancouver, la ville de Vancouver et les commerces locaux ont dû dépenser de l'argent pour augmenter les mesures de sécurité privée pour se protéger contre la mendicité agressive.<sup>7</sup>
- Hotel Vancouver a dépensé 60 000 \$ pour améliorer les systèmes de sécurité et l'éclairage extérieur. Les toilettes accessibles au public ont été fermées le soir parce que les sans-abri les utilisaient pour dormir ou consommer de la drogue.<sup>8</sup>

Un plan national en vue d'enrayer l'itinérance fournira au gouvernement fédéral le leadership requis pour mesurer la réussite des investissements dans les programmes de lutte contre l'itinérance.

- En 2009, le gouvernement fédéral a investi 3,57 milliards de dollars directement dans les initiatives sur l'itinérance et le logement abordable, mais le Canada n'a pas de cadre permettant d'évaluer la valeur globale et l'impact de ces investissements.<sup>9</sup>
- Sans plan national sur l'itinérance, les efforts en vue de répondre aux besoins des ménages canadiens à risque de devenir sans-abri (un ménage sur quatre) restent fragmentés et non coordonnés.
- La gestion efficace du rendement et la responsabilisation reposent sur l'établissement d'une orientation claire et l'affectation d'une redevabilité pour les résultats. La définition de buts et d'objectifs visant à traiter l'itinérance établit un cadre de référence pour la conception et l'intégration des programmes et la définition des rôles et responsabilités. Ces éléments sont généralement définis dans un plan exhaustif.<sup>10</sup>
- Le Conference Board du Canada insiste sur le fait que le Canada doit établir des repères plus précis et des objectifs plus réalisables pour contrer l'itinérance. En 2009, il a invoqué une réduction des sans-abri d'environ 150 000 à 100 000 d'ici 2015.<sup>11</sup>

Fournir un logement aux sans-abri est un moyen efficace de réduire l'itinérance. Des études de cas ont démontré que les familles sans-abri vulnérables et à risque réagissent mieux aux interventions et au soutien des services sociaux lorsqu'elles ont leur propre logement que lorsqu'elles vivent dans des établissements temporaires ou transitoires et dans des logements publics. Un plan national visant à enrayer l'itinérance devrait adopter une approche axée sur le logement en premier en tant que modèle de pratique pour réduire l'itinérance.

---

5 Données recueillies auprès du Metro Vancouver Homelessness Secretariat, 2010. Il peut y avoir des différences de méthodologies entre les villes et l'année du dénombrement; il s'agit généralement de dénombrements uniques effectués dans une période de 24 heures qui ne représentent pas nécessairement la véritable envergure de l'itinérance ou l'itinérance cachée.

6 Downtown Vancouver Business Improvement Association. Étude mentionnée par The Vancouver Sun. Crime declines when shelters open: study. Le 15 avril 2010.

7 Vancouver Sun. Beggars, drug dealers kill convention. Le 18 août 2006.

8 Idem.

9 Wellesley Institute. Canada needs a national housing strategy that engages key partners from the community up. Novembre 2009. p. 2-3.

10 Auditor General of British Columbia. Homelessness: Clear Focus Needed. Mars 2009.

11 Conference Board du Canada. Building From the Ground Up: Enhancing Affordable Housing in Canada. Mars 2010.

- En moyenne, chaque personne sans-abri en Colombie-Britannique coûte au système public plus de 55 000 \$ par an, tandis qu'un logement adéquat avec services de soutien pourrait réduire ce coût à 37 000 \$ par an. Il s'ensuivrait une réduction globale des coûts d'environ 211 millions de dollars par an en Colombie-Britannique seulement.<sup>12</sup>
- Les coûts évités au système de santé et aux établissements correctionnels provinciaux sont plus que suffisants pour contrebalancer les coûts d'immobilisations et les coûts de la prestation d'une aide au logement aux personnes entièrement sans-abri.<sup>13</sup>
- En l'absence de réponse déterministe, planifiée, les personnes chroniquement sans-abri consomment les services des systèmes d'urgence et institutionnels : police, ambulance, hôpitaux psychiatriques et salles d'urgence. Or, les coûts de ces services d'urgence sont de quatre à dix fois plus élevés que les coûts associés à la prestation de logements transitoires ou avec services de soutien.<sup>14</sup>
- Une analyse de coûts de l'efficacité des services d'urgence, institutionnels, de refuge, des logements permanents et avec services de soutien dispensés aux sans-abri de Vancouver, Toronto, Halifax et Montréal révèle une tendance uniforme d'évitement des coûts; et que les soins intensifs d'urgence, les soins psychiatriques tertiaires et l'incarcération coûtent beaucoup plus cher que les diverses formes de logements abordables transitoires, permanents et comportant des services de soutien.<sup>15</sup>

Le gouvernement fédéral doit prendre l'initiative d'élaborer une vision claire des buts en ce qui a trait au problème de l'itinérance au Canada. Sans directive claire définissant ses objectifs en ce qui concerne les sans-abri, nous ne pouvons nous attendre qu'à des progrès limités.

Le gouvernement fédéral doit s'engager le plus tôt possible à enrayer l'itinérance dans un délai raisonnable, car cela permettra aux commerces et aux citoyens canadiens de profiter plus rapidement de l'augmentation résultante de la productivité économique et de la qualité de vie au Canada.

L'élaboration d'un plan national visant à enrayer l'itinérance est la première étape nécessaire au respect de cet engagement.

### **Recommandations**

Que le gouvernement fédéral :

1. Réaffecte des fonds à même l'enveloppe budgétaire fédérale actuelle à l'élaboration de repères fédéraux pour un plan national pour enrayer l'itinérance.
2. Fixe un but raisonnable pour la réduction de l'itinérance au Canada et établit un délai raisonnable pour atteindre cet objectif.
3. Maintienne l'approche du logement d'abord axée sur la création et le maintien de logements abordables avec services de soutien lors de l'élaboration du plan national.
4. Consulte d'autres paliers de gouvernement et les partenaires communautaires lors de l'élaboration de repères fédéraux pour un plan national.
5. Aider les instances provinciales, territoriales et de palier inférieur à mettre en œuvre un plan comportant des repères nationaux.

---

<sup>12</sup> Michelle Patterson et Julian Somers, *Housing and Support for Adults with Severe Addictions and/or Mental Illness in British Columbia*, Centre for Applied Research in Mental Health & Addiction, Octobre 2007, p. 10-11.

<sup>13</sup> Idem.

<sup>14</sup> Fédération canadienne des municipalités. *Soutenir l'élan : recommandations pour un plan d'action national en matière de logement et d'itinérance*. Janvier 2008, p. 12.

<sup>15</sup> Steve Pomeroy, municipalité régionale de Waterloo. *Pro-Active Versus Reactive Responses: The Business Case for a Housing Based Approach to Reduce Homelessness in the Region of Waterloo*. 2007. p. 5.

